



La page des producteurs de volailles (ASPV)

Nous avons fait nos devoirs

Le 12 juin 2026, l'ASPV a pu présenter à l'OFAG son deuxième rapport intermédiaire dans le cadre de la convention d'objectifs sur la réduction des émissions d'azote et de phosphore. Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère ouverte et constructive. Suite à un départ à la retraite, de nouveaux interlocuteurs ont repris le dossier et ont examiné nos résultats avec attention et un regard critique. Il était d'autant plus satisfaisant de pouvoir démontrer une nouvelle fois que les objectifs de réduction convenus, par rapport aux années de référence 2014 à 2016, avaient été atteints. Les progrès techniques réalisés dans la filière suisse de la viande de volaille ont un impact mesurable. Les représentants de l'OFAG l'ont expressément souligné, y voyant une base solide pour la poursuite du dialogue.

Outre l'alimentation des animaux et les progrès réalisés en matière de sélection, la gestion du fumier de volaille a également occupé une place importante dans les discussions. Nous avons notamment pu démontrer qu'une part importante du fumier est aujourd'hui enfouie très rapidement après l'épandage, parfois en moins d'une heure. Cette pratique permet de réduire les pertes d'ammoniac et les émissions d'odeurs, tout en améliorant la valorisation des éléments nutritifs disponibles pour les plantes, d'où son intérêt sur le plan agronomique.

Les discussions ont toutefois montré que l'atteinte des objectifs suscite rapi-

dement de nouvelles attentes de la part des autorités. La question des prochaines étapes et d'éventuelles mesures supplémentaires ne s'est donc pas fait attendre. La convention d'objectifs démontre pourtant de manière convaincante que notre filière a pris ses responsabilités très tôt, qu'elle exploite avec un grand professionnalisme les possibilités offertes par les progrès techniques et qu'elle est résolue à poursuivre ses efforts. Il serait donc injuste que ceux qui ont accompli leurs devoirs en temps voulu et avec succès doivent supporter de nouvelles contraintes.

Au-delà des résultats présentés, les échanges personnels avec les responsables de l'OFAG se sont révélés particulièrement précieux. Ils ont permis de mieux faire connaître les spécificités de la production suisse de viande de volaille et de consolider la relation de confiance. J'espère que ce dialogue se poursuivra à l'avenir – non pas seulement lorsque de nouvelles réglementations seront déjà sur la table, mais dès les premières étapes de leur élaboration, tant sur le plan politique que technique.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Les résultats montrent clairement qu'efficacité, progrès techniques, responsabilité environnementale et réussite économique ne s'excluent pas, mais vont de pair.

Adrian Waldvogel, Président

production animale qui répondent aux exigences de la Confédération en matière de promotion des ventes. Il faut démontrer en détail que les mesures ne visent pas à encourager la consommation de viande en tant que telle, mais bien à promouvoir les produits suisses. La campagne «La Suisse a bon goût» a été critiquée par la gauche, qui lui reprochait d'encourager une consommation accrue de viande. En réponse à une intervention parlementaire, le Conseil fédéral a rappelé que l'objectif de la campagne était de positionner la viande suisse par rapport aux produits importés. Il ne s'agit pas d'encourager une consommation plus importante, mais plutôt de mettre en avant le bien-être animal. Cette réponse n'a toutefois pas satisfait les détracteurs de la campagne. Proviande a dû adapter le slogan «Viande suisse. Mon choix.» en «De la viande, oui, mais de la viande suisse.».

La campagne fait désormais l'objet d'une évaluation par une agence externe. L'objectif est de la développer en vue de la saison 2027/28 et de contrer les critiques. Une refonte aurait de toute façon été nécessaire au plus tard en 2028, la campagne actuelle arrivant à son terme. Les premières propositions seront présentées lors de la prochaine CMC.

Non à l'initiative sur l'alimentation: la campagne est lancée – votre participation est essentielle!

L'initiative sur l'alimentation sera soumise au vote le 27 septembre. À première vue, son intitulé, «Initiative pour une alimentation sûre», semble anodin. Mais elle remet profondément en question la production animale et, plus largement, l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. Son acceptation aurait des conséquences considérables pour les exploitations agricoles. Pour atteindre le taux d'autosuffisance de 70% qu'elle prévoit, les Suisses devraient modifier radicalement leurs habitudes alimentaires. Une alimentation majoritairement végétarienne deviendrait la norme, tandis que la consommation de viande, d'œufs et de produits laitiers devrait être considérablement réduite. En contrepartie, il faudrait mener une «bataille agricole» comparable à celle de la Seconde Guerre mondiale.

Proviande: réduction des moyens alloués à la promotion des ventes 2027/28

La Commission marketing et communication de Proviande (CMC) s'est notamment penchée sur le financement de la promotion des ventes ainsi que sur l'évolution de la communication en faveur de la viande suisse. Les discussions ont principalement porté sur les conséquences de la réduction annoncée des contributions fédérales, ainsi que sur la manière dont Proviande peut concevoir des campagnes ciblées, crédibles et politiquement acceptables.

Dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027, le Parlement a décidé de réduire les dépenses en faveur de la

promotion des ventes. Proviande devrait ainsi disposer de 10 à 15% de contributions fédérales en moins en 2027 et 2028. Malgré cette diminution, Proviande estime qu'elle sera en mesure de poursuivre sa mission de promotion des ventes de viande suisse. Les campagnes devront toutefois être recentrées. En collaboration avec Swissmilk, Proviande entend exercer une pression politique afin de garantir le financement de la promotion des ventes pour 2028 et les années suivantes.

Il devient de plus en plus difficile de concevoir des campagnes en faveur de la

Dès à présent, les familles d'agriculteurs sont invitées à se mobiliser: des drapeaux et des autocollants pour véhicules sont disponibles auprès des unions cantonales d'agriculteurs; des bâches et des panneaux de campagne suivront prochainement. Le 26 août aura lieu la «Journée du dernier cervelas». Dans tous les cantons, des cervelas seront distribués gratuitement accompagnés de tracts contre l'initiative. Il est également possible de soutenir la campagne sur les réseaux sociaux; des liens vers Facebook, Instagram et LinkedIn sont disponibles sur le site web de la campagne www.initiative-alimentation-non.ch. On y trouve également les principaux arguments en faveur du non.

Si un maximum d'exploitations apportent leur contribution, nous pourrions faire bouger les choses: plus nous sensibiliserons de personnes, plus les chances d'obtenir un rejet clair de l'initiative seront élevées. Un résultat net en faveur du non enverrait également un signal fort au Conseil fédéral, aux autorités et aux responsables politiques – notamment dans la perspective de la PA30+. Comme souvent, une forte participation électorale des régions rurales sera déterminante.

Un grand merci à toutes et tous dès aujourd'hui pour votre engagement!

Accord Mercosur: les discussions se poursuivent

L'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur revêt une grande importance pour les exportations suisses. Il exerce toutefois une pression supplémentaire sur l'agriculture. Pour la première fois, la Suisse prévoit d'accorder aux pays du Mercosur des contingents tarifaires bilatéraux en dehors des contingents de l'OMC, portant au total sur 25 produits agricoles, dont certains sont sensibles.



L'Union suisse des paysans (USP) estime que cet accord pourrait entraîner une diminution de la valeur de la production agricole de l'ordre de 70 à 115 millions de francs par an. A ses yeux, la proposition du Conseil fédéral d'augmenter les moyens à hauteur de 158 millions de francs et de les financer par la mise en adjudication de contingents d'importation n'est pas suffisante. L'USP réclame des mesures d'accompagnement contraignantes et dotées de moyens adéquats afin de renforcer la compétitivité de l'agriculture suisse et de préserver la préférence accordée aux denrées alimentaires suisses malgré la pression croissante des importations. L'USP a donc demandé un crédit d'engagement de 880 millions de francs pour les années 2028 à 2035. La lettre adressée aux membres du Conseil national a également été soutenue par l'ASPV.

Le 17 juillet 2026, le Conseil national a rejeté l'accord avec le Mercosur à l'issue d'un débat controversé, dans lequel non seulement l'agriculture, mais aussi – du côté de la gauche – les normes environne-

mentales et sociales ont joué un rôle. La décision du Conseil des États sera désormais déterminante.

Pour les producteurs de volaille, il est essentiel que l'ouverture du marché ne s'accompagne pas d'un affaiblissement des exigences imposées à la production. Les exploitations suisses produisent dans le respect d'exigences strictes en matière de bien-être animal, de taille des effectifs, d'aménagement du territoire et d'environnement. Parallèlement, la dimension relativement modeste des exploitations limite les possibilités de réduire les coûts de production. Dès lors, des concessions en matière d'importation, même jugées modestes et maîtrisables par l'administration fédérale, peuvent donc accroître la pression sur les prix. Si la société attend des agriculteurs suisses qu'ils respectent des normes élevées, elle doit aussi leur garantir des conditions-cadres équitables.

Corinne Gygax, gérance de l'ASPV ■